

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2016

Budget communal : décisions modificatives

Le Maire propose de réaliser les virements de crédits suivants :

2313 Travaux en cours	- 12 000 €
2313 Opération 521	+ 2 000 €
21318 Travaux bâtiments publics	+ 10 000 €

Le CM accepte à l'unanimité les virements de crédits ci-dessus.

Personnel communal : tableau des effectifs

Le Maire rappelle le départ à la retraite de JL CLARET que le Maire compte remercier lors des vœux 2017.

Par ailleurs, le Maire fait part de la fin d'un contrat aidé au 31.10.2016. Cet agent exerce les fonctions de conducteur de bus scolaire, de placier pour les marchés et de renfort pour les services techniques pendant les périodes de congés.

Le CM accepte à l'unanimité de maintenir cet emploi.

Point sur les dossiers en cours

- Aménagement du bourg d'Aillac : une réunion technique aura lieu le jeudi 20 octobre à 14h30 à la Mairie pour valider le projet avec le Conseil Départemental ; la commission travaux, les Adjointes et le CD24 y sont invités.

Concernant le foyer rural à Aillac, la structure de la toiture a été enlevée, le plancher sera coulé la semaine prochaine et ensuite sera installé une pergola, un kiosque ou une halle, en tout cas un espace réservé aux piétons.

- Inauguration de la salle du CM et de la Médiathèque le 15.10.2016 : le Maire d'Artolsheim sera présent avec son épouse et éventuellement quelques élus, le Maire propose aux membres du CM de dîner avec eux le soir et de les convier à l'après-midi récréative de la Semaine bleue le lendemain après-midi.

- Dimanche 16 octobre après-midi Aînés : début à 14h30 à la salle des fêtes ; RV est donné à 10h00 le matin pour la décoration et la mise en place de la salle.

- Marche Rose samedi 8 octobre 2016 : départ à 9h00 devant l'Eglise pour la marche des Meuniers avec retour à 11h30 ; la Mairie offre le café au départ et l'apéritif au retour.

- Marché de Noël : il aura lieu les samedi 3 et dimanche 4 décembre 2016 ; une personne accepte bénévolement de faire le Père Noël les 2 jours : les 2 repas du midi lui seront offerts ; il manque une personne pour prendre en photo les enfants avec le Père Noël ; la restauration se fera dans la salle des associations, les exposants qui y étaient auparavant seront installés à l'étage de la Mairie ; il est envisagé d'organiser un repas le samedi soir ; les balades en calèche sont prévues les 2 après-midi ; le manège est en attente de confirmation ; le Maire pose la question du feu d'artifice dont le coût est d'environ 1 500 € : le CM décide à l'unanimité de le prévoir le samedi soir à 18h00 ; le Maire souhaite demander une dérogation pour le lancement de lanternes chinoises qui est interdit sur tout le territoire de la Dordogne.

- Vœux municipaux : la date du 14.01.2017 est en attente de confirmation par Germinal PEIRO pour qu'il soit présent pour la remise des médailles dans l'Ordre du Mérite Agricole à Thierry BOYER et Jean-François RENIE ; plusieurs élus et agents recevront eux aussi une médaille.

Comptes-rendus des commissions

Conseil Communautaire CCPF le 20.09.2016 : Patrick BONNEFON fait part de l'avancement du dossier de l'Espace Doisneau : le budget est de plus de 1 000 000 € donc des marchés importants pour les entreprises, la CCPF a contracté un emprunt de 600 000 € sur 20 ans, le permis de construire a été modifié et déposé à la Mairie de Carlux.

Par ailleurs, Patrick BONNEFON fait un point sur les contrats de ruralité qui comportent 3 thèmes retenus par le Conseil Départemental : les services à la population, la mobilité et l'habitat des jeunes et le maintien des commerces dans les bourgs centres. La commission de la CCPF chargée de définir les projets à présenter sera composée des 19 maires des 19 communes pour une signature des contrats fin 2016 ou début 2017 afin d'obtenir des financements pour des projets sur 2017-2020. Pour la commune de Carsac-Aillac, il sera proposé la réhabilitation des anciens bâtiments de Saint Rome pour la création d'habitats (pour les jeunes et les aînés) et la création d'un centre pédagogique pour la protection environnementale de la ressource en eau.

Concernant l'habitat, il est relevé que plusieurs maisons des HLM des Bories sont inoccupées car elles sont destinées uniquement à la vente ; la demande en logement étant forte sur la commune, il est proposé pour un prochain CM de s'informer sur le prix de vente desdites maisons avec avis du Service des Domaines et de faire une simulation d'emprunt correspondante.

Conseil d'Administration CIAS : présentation du pré-bilan pour la préparation du budget prévisionnel 2017.

Réunion de l'APAM (Association Périgordine des Amis des Moulins) qui a eu lieu à Périgueux avec Monsieur PÉRIER.

Questions diverses

- Avis du CM sur enquête publique : Le Maire fait part d'une enquête publique en vue de déclarer d'intérêt général (DIG) le programme pluriannuel de restauration et de gestion (PPRG) du bassin versant de la rivière «Énéa» en Dordogne et d'autoriser au titre de la loi sur l'eau les travaux et aménagements du PPRG au profit des communautés de communes

Sarlat-Périgord Noir et Pays de Fénelon. Les observations concernant la commune font part de : l'assainissement d'un camping ; un aqueduc dont la sortie vers le ruisseau est bouchée et la demande de reconnaissance patrimoniale des moulins le long des ruisseaux ; des problèmes d'accessibilité à des parcelles du fait de gros ronciers ; une demande pour un projet ne créant pas de contraintes nouvelles pour la vente de parcelles concernées ; plusieurs avis favorables au projet. Le CM donne à l'unanimité un avis favorable au PPRG.

- Association Périgordine des Amis des Moulins (APAM) : l'assemblée générale aura lieu le 4 mars 2017 à la salle des fêtes de Carsac. En 2018 est prévu le congrès national des propriétaires de moulins avec les pays voisins (Belgique, Allemagne, Italie et Espagne) en Dordogne, l'objectif est d'avoir d'ici là 24 chemins des meuniers dans le département.

- Le Maire fait part des remerciements du CD24 pour la motion de soutien au projet de déviation de Beynac et de remerciements de camping-caristes pour la qualité de l'aire de services (signalisation à prévoir l'an prochain).

- Christian SOUGNOUX et Alain DEZON font part d'un terrain enclavé derrière le lotissement de la Sembélie que les propriétaires autour accepteraient d'acheter.

Le prochain CM est fixé au vendredi 25 novembre 2016 à 18h30.

La séance est levée à 21h00.

A Carsac-Aillac, le 10 octobre 2016